PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Interpellation Citoyenne du Conseil communal - question de Madame Hicguet relative aux inondations.
Séance du Conseil communal du : 17/03/2025

1. Exposé du dossier
Madame Hicguet souhaite interroger le Conseil communal quant aux mesures que la commune compte prendre suite aux inondations et à leur impact pour les habitations des citoyens concernés.

2. Proposition de décision
La Conseil prend acte de l'exposé de Mme Hicguet, de la réponse apportée en séance et de la réplique de Mme Hicguet.

3. Projet de délibération et pièces justificatives
Le présent rapport est accompagné de la question du citoyen et du texte argumentatif qui l'accompagne.

4. Informations budgétaires
Impact : /
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention
Pouvoir subsidiant : /
Montant: /

6. Gestionnaire du dossier
Nom, prénom : Deridder Emilie
Téléphone : 081/42.02.17
Courriel : emilie.deridder@profondeville.be

2

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Approbation du PV de la séance précédente

1. Exposé du dossier

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédent, le PV ayant été rédigé par le Directeur général.

2. Proposition de décision

Approbation du PV.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné du procès-verbal de la séance précédente.

4. Informations budgétaires

Impact : /.
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Goosse Florian
Téléphone : 081.39.60.70
Courriel : florian.goosse@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Organisation du festival musical Profondeville Tribute les 20, 21 et 22 juin 2025 - Arrêt de la convention de partenariat
Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

Festival de musique organisé par la SRL Valcleo durant 3 jours. La contribution de la commune de Profondeville à l'événement consiste en un apport logistique, et à collaborer à la coordination de l'évènement, à participer à la promotion de l'événement.

2. Proposition de décision

- Arrêt de la convention de partenariat

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Du projet de délibération
- Du projet de la convention
- Du dossier « évènement » fourni par la SRL Valcleo

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Svetlana Degée
081/42.02.16
Svetlana.degee@profondeville.be

4

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet :
Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

Adhésion à la nouvelle Charte-Handicity 2024-2030
La charte se concentre sur cinq domaines :

1. Fonction consultative-Sensibilisations
2. Accueil de la petite enfance-Inclusion et intégration en milieu scolaire et parascolaire
3. Emploi
4. Accessibilité plurielle : informations, transports, parkings
5. Inclusion dans les loisirs : sport, culture, nature, évènements

2. Proposition de décision

d'adhérer à la nouvelle Charte Handicity et de mettre en place des actions selon les cinq axes proposés afin d'obtenir, à nouveau, le label Handicity.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : de la Charte Handycity à signer

4. Informations budgétaire : /

5. Subvention : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Willame Pascale
Téléphone :081/42.02.20
Courriel : pascale.willame@profondeville.be

5

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : "Namur, Capitale Européenne de la Culture 2030 et au-delà" - information d'adhésion à l'asbl et désignation d'un représentant communal.
Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

Suite à l'adhésion de la commune à l'asbl "Namur, Capitale Européenne de la Culture 2030 et au-delà", un délégué doit être désigné afin de représenter la commune à l'Assemblée générale de l'asbl. Le Collège communal propose de désigner Bernadette Mineur, Echevine en charge de la Culture.

2. Proposition de décision

1) Désigner Bernadette Mineur en tant que représentant communal.
2) Charger ses délégués de rapporter à l'Assemblée la proportion des votes intervenus au sein du Conseil.
3) Charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la délibération.
4) Transmettre une copie de la délibération à l'asbl.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

- Du courrier de demande d'adhésion.

4. Informations budgétaires
Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention
Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Deridder Emilie
Téléphone : 081/42.02.17
Courriel : emilie.deridder@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

6

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Fabriques d'église – Prorogation du délai de tutelle
Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

Le service sollicite un délai supplémentaire pour analyser correctement le Compte 2025 de l'ensemble des Fabriques d'église de l'entité.

2. Proposition de décision

Proroger de 20 jours le délai le délai d'exercice du pouvoir de tutelle spéciale relative aux comptes annuels de l'ensemble des Fabriques d'église de l'entité et fixer leur examen, sous réserve de la réception de l'ensemble des documents probants, à l'ordre du jour de la séance du Conseil communale du 14 avril 2025.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

4. Informations budgétaires

Impact : Néant
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière : non nécessaire

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : Néant
Montant :Néant

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Quets Jonathan
Téléphone : 081/39.60.76
Courriel : jonathan.quets@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

7

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Redevance communale relative aux interventions du service des travaux – installation de miroir

Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

Le service des travaux étant amené à placer des miroirs, à la demande du citoyen, dans le but d'améliorer la visibilité et la sécurité routière au niveau de certaines sorties de propriétés, une redevance a été mise en place afin de garantir la procédure d'installation qui est au frais du citoyen.

2. Proposition de décision

Arrête le règlement révisé et modifié

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

- L'avis de légalité de la directrice financière
- La note de synthèse

4. Informations budgétaires

Impact : Recette : nul
Article budgétaire : 421/380-01
Avis de légalité de la Directrice financière : favorable

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Minet, Edith
Téléphone : 081/39.60.74
Courriel : edith.minet@profondeville.be

8

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Mise en location du café "Notre Maison" à Lustin - Arrêt du cahier des charges
Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

Le café « Notre Maison » à Lustin étant sans locataire depuis le 3 avril 2024, suite à une résiliation de commun accord, il convient de redonner vie à ce lieu d'ici le printemps 2025.
Il est nécessaire de revoir le cahier des charges relatif à la mise en location du café, approuvé par le Conseil communal le 23 janvier 2023.

2. Proposition de décision

- Arrêt du cahier des charges relatif à la mise en location du café.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Du projet de délibération
- Du cahier des charges

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Svetlana Degée
081/42.02.16
Svetlana.degee@profondeville.be

9

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Logement VIF à Lesve - Conclusion d'un bail emphytéotique - Modification de la délibération du Conseil communal du 17 octobre 2024
Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

La délibération du Conseil communal du 17 octobre 2024 relative à l'octroi d'un droit d'emphytéose au CPAS pour un bien sis rue de l'Eglise 28 à Lesve afin d'y aménager des logements dans le cadre du projet « VIF » doit être revue afin de préciser que la convention a lieu pour cause d'utilité publique.

2. Proposition de décision

- Modification de la délibération du 17 octobre 2024 afin d'ajouter que la convention a lieu pour cause d'utilité publique.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Du projet de délibération
- De la délibération du Conseil du 17/10/2024
- Du nouvel acte authentique rédigé par la notaire Hélène Diricq

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Svetlana Degée
081/42.02.16
Svetlana.degee@profondeville.be

10

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Devis forestier 2025 - SN/724/1/2025

Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier
Devis forestiers remis par le DNF pour l'année 2025. Travaux d'entretien, de régénération et de tourisme à effectuer dans les bois de Nismes et des Acremonts à Lustin ainsi qu'au versant des Auges à Rivière.

2. Proposition de décision
Art. l. D'approuver le devis forestier non subventionnable références SN/724/1/2025 au montant de 33.527,61 € pour des travaux d'entretien, de régénération et de tourisme à effectuer dans les bois de Nismes et des Acremonts à Lustin ainsi qu'au versant des Auges à Rivière.
Art.2. De charger le Collège Communal de l'exécution de la présente.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : des devis forestiers, de la délibération Collège du 26 février 2025 et de l'avis de la Directrice Financière

4. Informations budgétaires

Impact : 27.708,77 € euros H.T.V.A. 33.527,61 € euros T.V.A.C.
Article budgétaire : 640/124-06
Avis de légalité de la Directrice financière : Favorable

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : Forêt Résiliente 2022 (droit de tirage Régional)
Montant : 7.500€

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Declercq Julien
Téléphone : 081/42.02.26
Courriel : julien.declercq@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : École communale de Profondeville - Rénovation et extension de la salle de gymnastique - projet n°3P/838 ou n°PRO-GYM – Approbation des conditions, du mode de passation et de l'estimation du marché public de travaux.
Séance du Conseil communal du 17 mars 2024

1. Exposé du dossier

Dans le cadre de la rénovation et de l'extension de la salle de gymnastique de l'école communale de Profondeville, il s'agit de lancer le marché public de travaux en arrêtant les conditions, le mode de passation et l'estimation de celui-ci.

2. Proposition de décision

Art. 1er : D'approuver le cahier des charges n°3P/838 ou n°PRO-GYM et ses annexes du marché public de travaux intitulé « *École communale de Profondeville - Rénovation et extension de la salle de gymnastique* », établis par l'auteur de projet, le Bureau Économique de la Province (ou BEP) de Namur (sis Avenue Sergent Vrithoff 2 à 5000 Namur), représenté par Mme Melissa Colombo. Les conditions sont fixées conformément aux prescriptions administratives et techniques du cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics.
Art.2 : D'approuver le montant global estimé dudit marché public de travaux qui s'élève à 1.785.600,87€ HTVA ou 2.160.577,05€ TVAC (21% TVA et 0% TVA sur un poste avec options comprises).
Art. 3 : De passer le marché par la procédure ouverte.
Art. 4 : De solliciter, avant le 11 avril 2025, l'octroi d'une promesse ferme de subside auprès du pouvoir subsidiant (SPW Mobilité et Infrastructures – Infrasports - Boulevard du Nord 8 à 5000 Namur) en transmettant le projet de rénovation et d'extension de la salle de gymnastique de l'école communale de Profondeville.
Art.5 : De charger le Collège communal de compléter, d'approuver et de demander au BEP d'envoyer l'avis de marché au niveau national, dès que possible.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

-du projet de délibération du Conseil communal du 17 mars 2025,
-du cahier des charges et ses annexes,
-de l'avis de la Directrice financière.

4. Informations budgétaires

Impact : 1.785.600,87€ HTVA ou 2.160.577,05€ TVAC (21% TVA mais 0%TVA uniquement sur poste assurance décennale avec options comprises).
Article budgétaire : x
Avis de légalité de la Directrice financière : avis favorable n°12/2025 daté du 18 février 2025.

12

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Refonte d'un schéma de développement communal (ou SDC) conformément à la législation relative à l'aménagement du territoire - projet n°3P/2025/930 ou n°20250040 - Accord de principe concernant la refonte du SDC et approbation des conditions, du mode de passation et de l'estimation du marché public de service.

Séance du Conseil communal du 17 mars 2025.

1. Exposé du dossier

La Commune de Profondeville doit procéder à la refonte du schéma de développement communal (ou SDC) existant qui permettra à terme de définir la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle, telle que prévue par le CoDT.

2. Proposition de décision

Art.1er : D'approuver le cahier des charges n°3P/2025/930 du marché intitulé "*Marché de services relatifs à la refonte d'un schéma de développement communal conformément à la législation relative à l'aménagement du territoire*", établi par l'auteur de projet, M. Yannick Dupuis, en collaboration avec le service des marchés publics (Mme Alexandra Piette). Les conditions sont fixées conformément aux prescriptions administratives et techniques du cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics.
Art.2 : D'approuver le montant estimé du marché public de service qui s'élève à 115.702,48 € HTVA ou 140.000€ TVAC (21% TVA).
Art.3 : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.
Art.4 : De charger le Collège communal du suivi d'exécution de ce marché public de service.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

-du projet de délibération du Conseil communal du 17 mars 2025,
-du cahier des charges,
-de l'avis de la Directrice financière.

4. Informations budgétaires

Impact : 115.702,48 € HTVA ou 140.000€ TVAC (21% TVA).
Article budgétaire : Budget extraordinaire 2025, à l'article n°930/733-60 (projet n°20250040).
Avis de légalité de la Directrice financière : Avis favorable n°11/2025 daté du 17 février 2025.

13

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Abaissement du seuil de la surface commerciale nette à 200 m² pour les implantations commerciales soumises à permis.
Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

Depuis le 1er aout 2024, les nouveaux projets d'implantation commerciale doivent faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme (permis unique). Comme sous l'ancien décret, le fait générateur de permis dépend de la surface commerciale nette envisagée. Lorsqu'un projet dépasse 400m², un permis doit être obtenu. Toutefois, les communes peuvent abaissent ce seuil à 200m² pour permettre une meilleure régulation sur le territoire.

2. Proposition de décision

Proposition d'abaisser le seuil de la surface commerciale nette à 200m² pour les implantations commerciales soumises à permis.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Projet de délibération ;
- Délibération du Collège du 12/02/2025

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Yannick Dupuis
Téléphone : 081/39.60.78
Courriel : yannick.dupuis@profondeville.be

14

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Règlement communal sur les hébergements touristiques
Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

Depuis 2023, la création d'hébergements touristiques (HT) est soumise à permis d'urbanisme. Le service urbanisme reçoit un nombre croissant de demandes pour créer des HT. Le souhait est dès lors de fixer une ligne de conduite/des orientations afin de cadrer le développement de ce type d'hébergement, en vue de faciliter le travail d'analyse du service urbanisme.

2. Proposition de décision

Proposition d'arrêter le règlement communal sur le développement d'hébergements touristiques.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Projet de délibération ;
- Délibération du Collège du 19/02/25

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Yannick Dupuis
Téléphone : 081/39.60.78
Courriel : yannick.dupuis@profondeville.be

16

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.

Séance du Conseil communal du 17 mars 2025

1. Exposé du dossier

En vertu d'une délibération du Conseil communal du 13.01.2025, le Collège communal a reçu délégation pour procéder à la désignation et à l'ensemble des décisions, en ce compris le licenciement, après instruction et procédure conformes au règlement spécifique, dans le cadre des relations contractuelles avec les agents contractuels et contractuels subventionnés.
Les décisions sont ensuite communiquées au Conseil communal.

2. Proposition de décision

Prise d'acte de différentes décisions en matière de personnel.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné des décisions dont le Conseil prendra acte.

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Guilbaud Valentine
Téléphone : 081.42.02.21
Courriel : valentine.guilbaud@profondeville.be

17

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Ratification de la démission d'un enseignant faite par la Collège en application du décret du 6 juin 1994

Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1.Exposé du dossier

Ratification de la démission d'un enseignant faite par la Collège en application du décret du 6 juin 1994

2. Proposition de décision

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : délibération des désignations des enseignants du collège du 5 février 2025

5. Informations budgétaires

Impact : - euros H.T.V.A. – euros T.V.A.C.

Article budgétaire : -

Avis de légalité de la Directrice Financière

4. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Briot Elodie

Téléphone : 081/42.02.22

Courriel : enseignement@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Ratification de la mise en disponibilité d'un enseignant faite par la Collège en application du décret du 6 juin 1994

Séance du Conseil communal du : 17 mars 2025

1.Exposé du dossier

Ratification de la mise en disponibilité d'un enseignant faite par la Collège en application du décret du 6 juin 1994

2. Proposition de décision

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : délibération des désignations des enseignants du collège du 5 février 2025

5. Informations budgétaires

Impact : - euros H.T.V.A. – euros T.V.A.C.

Article budgétaire : -

Avis de légalité de la Directrice Financière

4. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Briot Elodie

Téléphone : 081/42.02.22

Courriel : enseignement@profondeville.be

19

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Ratification des désignations des enseignants faites par le Collège.
Séance du Conseil communal du : 17/03/2025.

1. Exposé du dossier

Ratification des désignations des enseignants faites par le Collège en application du décret du 6/6/1994.

2. Proposition de décision

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : délibérations des désignations des enseignants des collèges du 20 mars et 3 avril 2024.

4. Informations budgétaires

Impact : - euros H.T.V.A.- euros T.V.A.C.
Article budgétaire : -
Avis de légalité de la Directrice financière : -

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : Néant
Montant : -

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Briot Elodie
Téléphone : 081/42 02 23
Courriel : enseignement@profondeville.be